

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 4

Artikel: Lo chaumo 24, 84 et 134
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« L'habitude de marchander dans les magasins est, à peu d'exceptions près, tout à fait passée à Paris. En province elle existe encore dans beaucoup de villes. Les prix fixes facilitent la rapidité et l'honnêteté des transactions. Le marchandage n'est autre chose que la tromperie déguisée des deux parts. C'est à qui demandera le plus et donnera le moins, en soupçonnant l'autre de vouloir « le mettre dedans ». Ce mode d'échange de vente n'est admissible maintenant que pour les objets de fantaisie, d'art ou de luxe. Mais pour toutes les choses de la vie ordinaire, il est bien plus commode d'avoir des prix fixés d'avance ; on est libre d'acheter ou de se retirer. Certes, on perd beaucoup de scènes de comédie à ne plus assister à ces débats sans fin où le commis employait toute son éloquence à vanter sa marchandise, tandis que l'acheteur défiant se défendait de son mieux. La vie est tellement occupée, dévorée maintenant par une foule de préoccupations nouvelles, qu'on n'a plus ce temps à perdre. Les magasins installés avec luxe sont des « maisons de commerce », où Messieurs les commis, dirigés par Messieurs les chefs de rayon, font des affaires avec le public. Beaucoup sont associés entre eux ou à la maison ; cette condition plus élevée fait d'eux des commerçants et non des employés. Il en est de même pour les jeunes filles ou jeunes femmes qui sont dans les magasins. Aussi ont-elles plus de politesse et beaucoup meilleur ton qu'autrefois. Pour ma part, je regretterai toujours, au point de vue de la qualité des objets, les bons vieux magasins spéciaux dont on connaissait le maître et où l'on choisissait à l'aise ce qu'on voulait. Les grands bazars universels qui les ont remplacés sont peut-être mieux aménagés, mais ils ont l'inconvenient de faire dépenser beaucoup plus aux femmes qui les fréquentent. On s'y donne rendez-vous entre amies, on s'y promène, on regarde, visite, retourne cent objets, et la tentation du bon marché apparent fait qu'on achète une foule de choses dont on n'avait pas besoin.

J'aurai donc plusieurs recommandations à faire aux femmes qui vont faire leurs emplettes. D'abord et avant tout, il faut bien savoir ce que l'on veut et le demander avec précision ; je vois beaucoup de femmes ne pas arriver à désigner ce qu'elles désirent, faire déplier quinze pièces d'étoffes, hésiter, faire chercher et bouleverser tous les coins, tandis que le pauvre commis perd patience sans oser le montrer ; puis la dame change d'idée, n'a plus envie de rien et s'en va recommencer ce manège un peu plus loin. Je ne prétends pas imposer l'obligation de prendre le premier objet que l'on vous présente, mais je voudrais voir les femmes savoir ce qu'elles veulent dans les magasins, l'indiquer avec netteté et se décider sans faire perdre un temps infini aux commis et gaspiller elles-mêmes des heures qui pourraient être mieux employées. »

Lo chaumo 24, 84 et 134.

Quiè que vo ne séde petétré pas, c'est que n'ein dâi z'adrâi ballès z'orguès dein noutre n'église et que fâ pardié bio allâ âo prédroz le demeindzès dè coumenion, iô y'a adè prâo mondo, quand l'est que le z'einfants tsantont lo contrariusse et que le valets roncllont la bassa, et qu'avoué tot cein Dâvi âo fisre fâ allâ le z'orguès ; vo dio que l'est onco on autre afférè que la Société dè chant dè Pollhy-Petet quand le tsantè à l'abbây dè Malapalud.

L'est veré que Dâvi âo fisre est tot bon po menâ clîiao z'orguès et quand bin ne pâo petétré pas s'eimbriyi dâo premi coup avoué on chaumo, vo pâodè comptâ que quand s'est bin recordâ, tè cratchè cein coumeint 'na clérinette, avoué le quattro partiès et la bassa. Et lo régent, que conduit, lo foudrài ourè ! l'a onnâ voix que quand la vâo bussâ, fâ grulâ le fennès.

EH bin, tot parâi, n'est pas tant bin z'u à l'église y'a on part dè teimps. Lo menistrè desâi âdè lo chaumo à Dâvi cauquîs dzo devant, po que sè pouessé recordâ, et cé iadzo quie, lâi avâi de lo chaumo 134 que Dâvi a bo et bin manquâ onna vourba dè fochérâdzo on deçando la véprâo po bin s'essiyî, et qu'à la fin lo savâi su lo bet dâo dâi. Mâ quand s'ein vegne la demeindze, l'allâ bin lo premi iadzo que l'ont tsantâ, mâ po lo second iadzo qu'on dévessâi tsantâ lo troisiémo verset, ne sé pas quinna lubie l'a z'u lo menistrè, âo bin se ne s'est pas rassovenu dâo chaumo, mâ tantiâ que fe : à l'honneur et à la gloire..... nous chanterons au psaume quatre-vingt-quatre, que l'est don lo 84. Ma fâi Dâvi âo fisre ne fe pas atteinchon à cein et après avâi djuï 'na petita ringa, l'einmodâ lo 134 : « Vous, saints ministres..... » Lo régent, qu'oïessâi on bocon du, avâi comprâi lo 24, et sè branquè po eimourdzi : « La terre appartient..... » Et lè dzeins, qu'aviont bin oïu, sé mettont à boeilâ lo 84 : « Roi des rois... » que cein fasâi 'na musiqua pî qu'à n'on tserrivari, avoué dâi senaillès et dâi bernâ. Dza devant d'avâi fini la première reinte, lè dzeins s'arrêtont. Lo régent, que bramâvè adé, s'arrêtè assebin, quand vâi que l'est solet. Dâvi âo fisre, que châvè su sè z'orguès, ne savâi pas iô l'ein irè, botsè assebin ein faseint lo poeing âo menistrè dè lâi avâi fê 'na tolla farçâ, et décampè sein pî avâi recliou son lâivro. Lè dzeins sè vouâitivont. Lè dzouveno recâffâvont ; lè vîlho étiont ébâyi ; lè fennès étiont mau à lâo z'ëse et lo menistrè, qu'avâi vergogne dè sè trovâ à n'on tôt sabbat, châoté lè priyîres et recitâ : Allons en paix ! et lè dzeins s'eint vont lè z'ons ein époufeint, et dâi z'autro tot capots d'on escandale coumeint céquie. Lo messeillî qu'a z'âo z'u étâ trompette dâi vortigeu et que cognâi la musiqua, desâi que Dâvi âo fisre djuïvè avoué on bémot, que ne sé pas bin cein que l'est, mâ dein ti lè cas quand clîiao z'affrèrs vont einseimblio, y'a dè quiet épôairi totès lè cancoirès dâo territoire et que cein fâ on houcan d'einfai, et l'est po cein que lo père âo gressié, on

brâvo vilho, gaillâ portâ po la religioun, desâi ein s'ein alleint, tot tristo : « Te possiblie coumeint va lo mondo : Stu matin su eintrâ ào prédro, et ora saillo dè la chetta !

La Providence.

II

Un an s'est écoulé. Nous retrouvons nos deux jeunes gens dans le même logis, mariés et heureux de leur union. Les gravures de modes ont disparu pour faire place à des paysages et des portraits. Adrien a quitté son uniforme et est vêtu d'une élégante blouse. Il est assis devant une ébauche, le pinceau à la main.

Marie, près du feu, en costume du matin, épingle de la salade.

Tous deux, depuis un moment, semblaient absorbés dans leurs réflexions.

Marie rompit la première le silence.

— Eh bien ! dit-elle à son mari, où en est ce tableau ?

— Encore à l'état d'ébauche, répondit-il, comme ton roman.

— Nos deux mines d'or... converties en gros sous. Ces derniers suffiront pour payer notre modeste dîner... malgré ton appétit féroce, ajouta-t-elle en riant, mais notre loyer ?

— Et ta modiste ?

— Et ton tailleur ?

— Au bout d'un an ! ce n'est pas gai.

— Avoue donc, reprit Marie, que j'avais plus de prudence que toi, mais c'est fait... et je pardonne.

— Oh ! une idée ! exclama Adrien. Si j'allais trouver cette bienheureuse tante, la providence des peintres et des écrivains ?

— Le clou ! Fi donc ! Je préfère me priver, faisons contre fortune bon cœur. Que veux-tu ! ces journalistes sont des monstres ! il garnissent leurs colonnes de sottises et ajoutent nos feuilletons sous prétexte de politique.

— Avec ça qu'ils en font de belle ! C'est comme les amateurs de tableaux : on leur offre les chefs-d'œuvre pour quelques billets de cent francs et ils préfèrent en payer mille à des viséries, des croûtes, qu'on leur donne pour des Greuse, des Boucher ou de Rubens ! et on parle des progrès de la civilisation !

— Avec ces progrès-là, on meurt de faim, dit Marie.

— En attendant, dinons, reprit Adrien, cela nous fera prendre patience.

— Dinons ?... c'est bientôt dit. Et puis ?

— Puis ?... nous digérerons.

— Ce sera facile... et puis ?

— Puis ! puis ! La Providence est là.

— La Providence ! répéta Marie, si c'est celle dont tu me parlais tout à l'heure, celle-là je n'en veux pas.

Elle achevait à peine ces mots, qu'un coup de sonnette se fit entendre.

— Tiens ! c'est peut-être elle qui sonne, ajouta-t-elle en riant.

— Qui sait ? dit gaiment Adrien. Je vais ouvrir ; il ne faut pas la faire attendre à la porte.

— Reçois-la seul, je ne suis pas présentable, je me sauve.

Il fut ouvrir en effet, et un vieillard d'un aspect bienveillant mais triste se présenta en disant :

— Ouf !... Le concierge m'a dit : au cinquième au-dessus de l'entresol... Est-ce bien ici chez M. Adrien de Longchamps ?

— Chez lui-même, monsieur.

— Je croyais n'arriver jamais. Permettez-moi de m'asseoir.

— Prenez ce fauteuil, monsieur, et excusez-moi. Les peintres, vous le savez, se logent le plus près du ciel ; mais à quoi puis-je vous être utile ?

— Voici : J'ai vu à l'exposition un portrait de vous qui

m'a plu, et une vague ressemblance qui m'a ému... Le livret m'a indiqué votre adresse et je viens vous demander....

— De faire le vôtre ? interrompit vivement Adrien ; tout à vos ordres, monsieur.

— Le mien ? Dieu m'en préserve ! Je ne saurais à qui le donner ; non, certes, pas le mien, mais celui d'une personne qui m'était bien chère.

— Une copie alors ? mais le modèle ?

Le vieillard sortit alors une photographie de son portefeuille en disant :

— Le modèle ? Je n'en ai qu'un... et c'est une horreur.

— Une horreur ! répéta Adrien surpris.

— Comparé à l'original, dit le vieillard avec tristesse, une femme ravissante que j'adorais et que j'ai perdue après un demi-siècle de bonheur.

— Cette femme, dit Adrien après avoir examiné la photo-graphie, a dû être belle en effet, mais comment puis-je, sans l'avoir vue... ?

— Je vous aiderai de mes souvenirs.

— Ce sera difficile, mais enfin... j'essayerai.

— Oh ! si vous réussissez, dit le vieillard avec émotion, ma reconnaissance sera... sans bornes.

— Je ne promets rien ; cependant, j'ai l'espoir...

— Vous avez confiance en votre talent ?

— Non certes ! mais cette ressemblance dont vous me parlez... attendez : Marie ! Marie ! dit-il en ouvrant la porte de la modeste chambre.

(A suivre.)

Par une étrange coïncidence, le jour même où paraissait dans le *Conteur* la bambochade genevoise, intitulée *l'Incendie*, un incendie avait lieu dans le quartier même dont ce morceau faisait mention. — Un de nos abonnés de Genève nous écrit à ce sujet : « La chose ne s'est pas passée exactement comme vous la racontez ; quand celui de la *rousse* a fait entendre son sifflet pour annoncer le feu, j'ai demandé : Où est-ce ?... Gugus m'a répondu : Dis-zy m'y, je t'y dirai. »

Un industriel, d'origine allemande, victime d'un vol, donnait, l'autre jour, à un agent de police le signalement écrit de la personne qui était l'objet de ses soupçons. Nous reproduisons textuellement :

« Les cheveux rouges et blanc, moustache rouge, figure à longée, longueur 5 pieds 8 pouces, nez cammus, yeux blanc, oreille moyenne, un cou moyen, un chapeau haut rond, jacquette brune, pantalon carroné noir et gris, gilet idem. Dégat une montre et deux chemises à hancre 12 rubis. »

La petite Jeanne à sa mère d'un air contrit :

— Oui maman, j'ai pris trois bombons dans la commode.

— C'est très mal, mon enfant ; mais je te parle à cause de ton aveu.

— Alors redonne m'en un.... je n'en avais pris que deux !

Un monsieur, dont l'avarice est proverbiale, était assis, la veille de l'an, près de la cheminée d'un café, lisant avec attention le *Journal de Genève*.